



Lundi 20 juillet 2026

DÉMARRAGE DES TRAVAUX DU CANAL SEINE-NORD EUROPE ENTRE COMPIÈGNE ET PASSEL

Le Canal Seine-Nord Europe dans le secteur 1

Entre Compiègne et Passel, les travaux du Canal Seine-Nord Europe (CSNE) portent sur la **réalisation des sections du futur Canal** situées en amont et en aval de l'écluse de Montmacq – Cambronne-lès-Ribécourt. Les opérations comprennent notamment **le creusement, l'étanchéité de l'ouvrage et l'aménagement de 12 km de berges lagunées ou humides.**

Pour permettre l'insertion du Canal, **plusieurs aménagements sont nécessaires, comme des rescindements de l'Oise à Pimprez ou Le Plessis-Brion.** Ceux-ci consistent à remodeler localement le tracé de la rivière pour libérer l'espace nécessaire au Canal. L'aménagement des confluences Oise, Aisne et Aronde est également prévu, ainsi que la réalisation d'ouvrages hydrauliques tels que le **déversoir de Pimprez ou plusieurs siphons pour permettre le passage des cours d'eau sous le Canal.**

Le projet prévoit aussi la construction de quatre ponts sur les **RD 81, RD 15, RD 40 et RD 48** et de trois ponts sur la **voie communale Thourotte – Montmacq** pour franchir l'Oise, le futur Canal Seine-Nord Europe et le canal latéral à l'Oise.



Vue 3D du Canal au niveau de la confluence Oise – Aisne à Clairoux – © Pixxim

Qui réalise les travaux ?

Le marché de travaux qui consiste à construire ces 18 premiers kilomètres du Canal a été attribué mi-avril 2026 à un groupement constitué des entreprises **Spie batignolles valérian**, **entité de Spie batignolles travaux publics** (mandataire), **NGE** et **Besix**.

Quand les travaux commencent-ils ?

Après une phase de préparation administrative, les premières opérations vont **démarrer sur l'ensemble du territoire cet été** avec plusieurs étapes préparatoires, en amont du démarrage effectif des travaux.

Quelles sont les étapes préparatoires ?

Avant le démarrage des travaux de terrassement et de construction des ouvrages, l'entreprise aménagera la **base vie principale**, destinée à accueillir une partie du personnel mobilisé sur les chantiers (ingénieurs, encadrement, compagnons, etc.) à **Choisy-au-Bac**. Des **bases travaux secondaires** seront également installées **à proximité de chaque ouvrage**.

En parallèle de ces installations, des **pistes de chantier seront aménagées de part et d'autre du tracé du Canal**, pour permettre la circulation des engins de terrassement, et les espaces de stockage de matériaux seront préparés. Dans certaines zones, notamment du côté des Boucles du Muid ou entre Ribécourt-Dreslincourt et Passel, où le canal latéral est élargi et approfondi, les **pistes de chantiers seront réalisées sur le chemin de halage et intercepteront des cheminements piétons**. Aussi, certains itinéraires de promenades pourront ne plus être accessibles.

Une fois les pistes aménagées, la construction des ouvrages et le creusement du Canal, tronçon par tronçon, pourra commencer.

À quoi servent les zones de stockage ?

Lors des opérations de creusement du Canal, les matériaux excavés sont stockés sur des emprises situées à proximité immédiate du chantier. Ces matériaux sont **triés en fonction de leurs caractéristiques**, avant d'être soit **réemployés dans le cadre du chantier**, soit **valorisés**, soit **évacués vers des filières adaptées**.

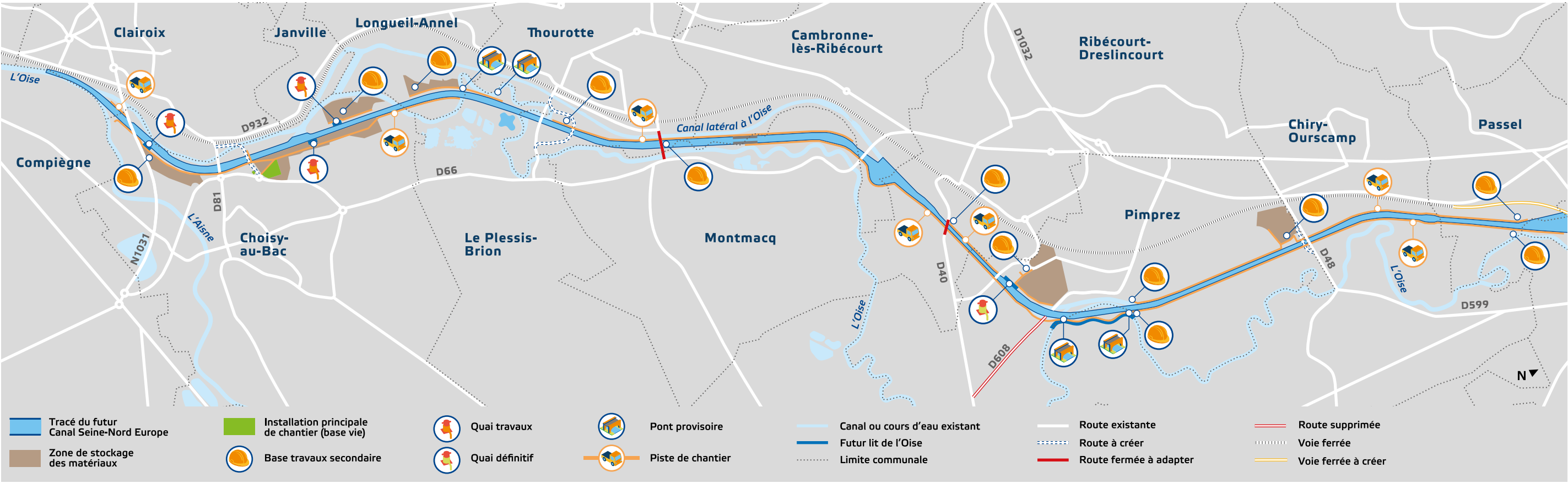
Préalablement à tout stockage sur ces plateformes, la couche superficielle de terre végétale est décapée et préservée. Elle sera réutilisée à l'issue des travaux pour assurer la remise en état des sites concernés.

Comment sont évacués les matériaux ?

Après leur stockage, une fois asséchés, les **matériaux sont évacués par camions, trains ou bateaux**. Plusieurs quais travaux seront ainsi créés en bordure des aires de stockage, afin de faciliter leur évacuation. L'utilisation du transport fluvial est valorisée par la Société du Canal Seine-Nord Europe qui intègre une **clause de report modal** dans les marchés de travaux, favorisant ainsi **l'approvisionnement ou l'évacuation de matériaux en partie par bateaux ou par trains**, plutôt que par la route, garantissant ainsi une réduction des émissions de CO₂ du chantier et la limitation des impacts.

Quand les travaux des ponts commenceront-ils ?

Après les travaux préparatoires, la construction de certains ouvrages sera engagée dans le courant de l'automne 2026 et l'hiver 2027* et est susceptible d'ajustement lors de la phase d'exécution. Ces opérations seront précisées au plus près de la date de démarrage, dans les zones concernées par leur réalisation.



*Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.

La sécurité, l'affaire de tous et de tous les instants

La sécurité des personnes et des infrastructures est la priorité absolue de la Société du Canal Seine-Nord Europe, sur les chantiers du Canal et à ses abords.

Dans l'Oise, des centaines de femmes et d'hommes interviennent au quotidien pour façonner le futur Canal Seine-Nord Europe. Un chantier d'une telle envergure implique des engins puissants, des travaux complexes et des environnements en constante évolution. Anticiper les risques, former les équipes, coordonner les interventions, sécuriser les abords des chantiers : tout est mis en œuvre pour protéger les riverains et les compagnons du chantier. Nous sommes tous acteurs de la sécurité et nous vous remercions pour votre vigilance à proximité des chantiers.



Vue 3D du Canal au niveau de la RD66 à Montmacq et Cambronne-lès-Ribécourt – © Pixxim

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS

compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

